

LIERRE

Lien d'Information pour l'Environnement
Ressource du Réseau Educatif des sites de Picardie



SOMMAIRE

À la découverte de l'EEDD	2
Zoom sur le CPIE Vallée de Somme	3
Ressources sur l'EDD	4

EDITO

Faire évoluer les représentations et les comportements vis-à-vis de l'environnement, amener les citoyens de demain à prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, traduire ces décisions en actes... voilà les enjeux de l'éducation au développement durable.

À nous, professionnels de l'éducation et de l'environnement de travailler ensemble pour donner aux jeunes les éléments de réflexion qui leur permettront d'être des citoyens engagés.

Avec ce Lierre, vous découvrirez les outils, charte et labels qui vous aideront à relever ce défi !

Yves PINGEOT
Président de l'URCPIE de Picardie

A LA DECOUVERTE DE... L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTIVES DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- 1997 : pour la première fois, une circulaire parle d'« **éducation à l'environnement** » en France,
- 2004-2007 : première phase de généralisation de l'EEDD et apparition du terme « **éducation à l'environnement et au développement durable** »,
- 2007 : deuxième phase de généralisation de l'EDD, intégration des thèmes et des problématiques du DD dans les programmes scolaires,
- 2011 : troisième phase de généralisation : développement des partenariats, communication sur la démarche globale dans les établissements et sur les formations proposées aux enseignants,
- 2013 : **loi sur la refondation de l'Ecole de la République : l'éducation au développement durable entre dans le code de l'éducation.**

Cette généralisation passe avant tout par la mise en place de partenariats locaux avec les services de l'Etat, les collectivités, les associations et acteurs économiques installés sur le territoire de l'établissement.

L'EDD DANS L'ACADEMIE D'AMIENS

Pour accompagner les établissements dans une démarche globale d'éducation à l'environnement, l'Académie d'Amiens a souhaité renforcer la cohérence des actions entreprises dans ses territoires :

- **Dans le temps** : en incitant à travailler sur des projets permettant aux élèves d'étudier différents aspects du développement durable au cours de son parcours éducatif.
- **Dans l'espace** : localement en faisant appel aux ressources et particularités des territoires proches de l'établissement (sites, partenaires associatif, etc.)

Afin de faciliter le travail des établissements scolaires, de créer une culture commune, de rationaliser les moyens entre les 3 départements, d'harmoniser les discours et d'apporter un cadre à l'EDD, un comité de pilotage académique a proposé une « **Charte de partenariat pour l'éducation au développement durable en Picardie** ».

Rédigée dans le but de donner une « cohérence globale » et une « force d'actions commune », cette charte, évolutive, propose à des acteurs engagés dans l'EDD de réfléchir à des dispositifs intégrant davantage les jeunes, de l'école primaire au lycée.

Le but est de favoriser la proximité, de mettre en place une plateforme d'échanges d'expériences, de mutualiser les bonnes pratiques et de **permettre aux établissements d'avoir une réflexion et une action locale.**

Pour y adhérer, les acteurs de l'EDD doivent se faire connaître auprès du rectorat qui les inscrit sur la liste des partenaires de l'Académie. Cette adhésion marque la reconnaissance de leur engagement et donne une lisibilité à leurs actions.



LES LABELS

La labellisation reconnaît le travail fourni au sein d'un établissement scolaire dans le cadre de la généralisation de l'EDD. Il en existe 3 principaux et complémentaires qui permettent aux établissements de travailler en synergie sur les programmes.

- **E3D** : « Etablissement en Démarche de Développement Durable », pour les établissements scolaires de 1er et 2nd degré. Lancé en 2013 par le Ministère de l'Education nationale et attribué par l'Académie, il comporte trois niveaux : l'engagement dans la démarche (intégration de l'EDD dans le projet d'établissement et mise en place de partenariats), l'approfondissement (formation des enseignants) et le déploiement (actions concrètes).

- **Éco-école** : ce label international est attribué à tous les niveaux scolaires écoles, collèges, lycées. Il est décerné par l'office français de la fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe. Le programme repose sur la mobilisation et la concertation entre tous les acteurs et partenaires de l'établissement scolaire dans un projet d'EDD et sur l'utilisation des bâtiments scolaires comme support pédagogique.

- **Agenda 21 scolaire** : il décline l'Agenda 21 de Rio (plan d'actions international ratifié au Sommet de la Terre de Rio en 1992) à l'échelle d'un établissement scolaire. La démarche repose sur 6 étapes : rassembler, étudier, projeter, agir, évaluer et communiquer. Elle prend la forme d'un plan d'actions traitant les déplacements, l'accès à l'établissement, le tri des déchets, les économies d'eau et d'énergie, la lutte contre l'échec scolaire, les relations avec les familles, la solidarité entre élèves... Le Comité 21, réseau national, apporte son soutien à la réalisation de cet Agenda.

ZOOM SUR UN SITE

Retrouvez tous les sites pédagogiques sur Internet !
<http://sitespedagogiquesomme.cpie-picardie.org>

LE SERVICE EDUCATIF DU CPIE VALLEE DE SOMME



Rencontre avec Valérie DE CUYPER, enseignante en Sciences de la Vie et la Terre au collège Béranger (Péronne), en charge du service éducatif du CPIE Vallée de Somme.

Qu'est-ce qu'un service éducatif ?

Conjointement créé par le Rectorat de l'Académie d'Amiens, le Conseil général de la Somme et le CPIE Vallée de Somme, le Service Educatif Environnement (SEE) existe depuis 2004. Il répond à une des préoccupations majeures de l'Education Nationale qui est **d'intégrer dans les programmes scolaires le concept de développement durable**.

Un enseignant intervient quelques heures par semaine dans une structure du département :

- Pour permettre aux enseignants de mieux connaître et mieux exploiter les ressources pédagogiques offertes par le CPIE Vallée de Somme.
- Pour privilégier la pédagogie active en développant **les sorties sur le terrain**.
- **Pour développer des partenariats** entre le CPIE Vallée de Somme et les établissements d'enseignement afin de sensibiliser un plus large public à l'environnement.

Le Service Educatif Environnement du CPIE Vallée de Somme propose aux enseignants du second degré :

- La création de différents types d'activités sur des thèmes et des milieux variés (forêt, marais, baie de Somme...) en fonction des objectifs et des projets pédagogiques des enseignants dans le cadre du programme d'action culturelle (PAC) du département.
- Une aide personnalisée aux enseignants qui le désirent pour préparer une sortie ou un projet pédagogique.
- L'intervention d'un membre du service éducatif dans un établissement scolaire pour préparer la sortie.
- Des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, mallettes pédagogiques, expositions, etc.
- Des interventions lors de formations organisées et coordonnées par le Rectorat.



Pouvez-vous nous présenter une animation créée par le service éducatif ?

La biodiversité est un thème transversal au collège. Les 6èmes étudient plus précisément le sujet des pollinisateurs, les 5èmes travaillent sur l'utilisation des ressources naturelles par l'homme. Pour répondre au programme de Sciences et vie du collège, le CPIE a proposé une animation autour des ruches pédagogiques de Samara. Cette sortie permet d'étudier la vie dans le rucher, son organisation, la construction des réseaux alimentaires, l'observation

des appareils buccaux de différents insectes et de découvrir les liens entre la pollinisation et la reproduction végétale. Travailler sur les abeilles permet de faire le lien entre les sociétés et l'environnement. Cette animation devient un outil au service de différentes problématiques de l'EDD.

Nom du site : CPIE Vallée de Somme - Service éducatif
Année d'adhésion : 2009
Thématique : Éducation à l'environnement
Localisation : Dury (Somme)
Ouverture du site : Du lundi au vendredi
Contact : Adeline DOUAY au 03 22 33 24 24
communication@cpie80.com
www.cpie80.com



A DÉCOUVRIR DANS NOS CENTRES DE RESSOURCES



LECTURE

Établissement en démarche de développement durable : une construction collective

Pascal BOYRIES et François SIREL

Découvrez ce qu'il faut savoir pour pouvoir commencer une démarche de développement durable à l'échelle d'un établissement. Riche de témoignages et d'expériences d'établissements précurseurs, il détaille tous les aspects nécessaires à la mise en œuvre et à la réussite d'un projet d'établissement inscrit dans une démarche de développement durable. Un livre qui recense les bonnes pratiques à partir d'exemples concrets.

Scéren - CNDP (2013) - 278 p.
ISBN : 800B5370

SITE INTERNET

Canopé Amiens

(Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie d'Amiens) - Pôle national de compétences en EDD.

Sur ce site, retrouvez des ressources pédagogiques variées sur le thème de l'EDD : vidéos, documentaires, ouvrages, ainsi que des liens vers des jeux éducatifs regroupés par thèmes (enjeux, risques majeurs, énergies, pollutions, solutions...) pour aider l'élève dans ses découvertes.

<http://crdp.ac-amiens.fr/edd>



SITE INTERNET

Les métiers.net

Les préoccupations écologiques ont fait apparaître de nouveaux métiers et transformé des métiers existants. De l'urbaniste, à l'acousticien en passant par le juriste, le responsable RH, le chef de produit en commerce équitable, l'animateur en éco-tourisme, trader en CO2, ... ce dossier très complet présente les métiers du développement durable.

www.lesmetiers.net

Métiers < Dossiers lecteurs < Métiers du développement durable



PLANCHES PEDA

Voici une très belle collection de planches pédagogiques en libre téléchargement sur des sujets variés, allant des espèces marines disparues au microcrédit en passant par le jardinier responsable. Ces planches visent à sensibiliser tout public, enfants et adultes, employés et écoliers.

DEYROLLE (2014) - 80 planches
www.deyrollepoulavenir.com



Directeur de publication : Jean-Jacques STOTER, Président de l'URCPIE de Picardie
Conception et réalisation : URCPIE de Picardie (2014) © Tous droits réservés.

Conception graphique et maquette : CPIE des Pays de l'Aisne (2014) © Tous droits réservés.

URCPIE de Picardie - 32, route d'Amiens - 80480 DURY - Tel : 03.22.33.24.24 - Site internet : <http://www.cpie-picardie.org>

Le Lierre est imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales. Tirage : 3000 exemplaires - 3 numéros par an

ISSN : 2268-4921

L'animation du Réseau des Sites Pédagogiques bénéficie du soutien du Conseil régional de Picardie.